

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU SAINT-QUENTINOIS

*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 24 MARS 2021

A L'APPEL :

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRIY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Najla BEHRI, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE. M. Hervé LEGRAIN suppléant de M. Hugues DEMAREST, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS.

Sont excusés représenté(e)s :

M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Luc COLLIER représenté(e) par M. Jean-Marc WEBER, M. Damien SEBBE représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Damien NICOLAS représenté(e) par M. Sylvain VAN HEESWYCK, Mme Françoise JACOB représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, M. Roger LURIN représenté(e) par M. Denis LIESSE, M. Paul PREVOST représenté(e) par M. Michel BONO.

Absent(e)(s) :

Mme Aïssata SOW, Mme Aïcha DRAOU.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

* * *

1 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

Le Conseil désigne M. Louis SAPHORES comme secrétaire de séance et Mme Fanny DEBOUDT, Directeur Général Adjoint, comme secrétaire auxiliaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir): M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente

2 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Approbation du procès-verbal du 17 février 2021.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la dernière réunion du 17 février 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 72 voix pour, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

Arrivée de Monsieur Xavier BERTRAND

Arrivée de Madame Aïssata SOW

Arrivée de Madame Aïcha DRAOU

3 - FINANCES - Budget primitif principal pour l'exercice 2021 - Fiscalité - Vote des taux - Attribution de compensation - Dotation de solidarité communautaire - Approbation.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le projet de budget tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2021, et conformément aux dispositions de l'article L.2312.2 du code général des collectivités territoriales, de voter les crédits par chapitre dans le cadre de la présentation par nature ;

2°) a) de décider que les emprunts peuvent être automatiquement réalisés, conformément au programme globalisé d'emprunts 2021, et dans la limite des prévisions du budget du présent exercice, ceci en application des dispositions de la délibération du Conseil de communauté du 10 juillet 2020 ;

b) de retenir les taux d'imposition suivants :

- taxe d'habitation : 9,39 % taux gelé par la loi jusqu'en 2022
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 2,57 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3,78 %
- cotisation foncière des entreprises : 26,98 % (taux cible, lissage de 12 ans à compter de 2017)
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 14,21 % sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et 13,71 % sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon.

c) de fixer le montant annuel relatif aux frais de représentation à 6 000 € pour le Directeur Général des Services et les directeurs Généraux et d'autoriser leur utilisation dans les conditions prévues au présent rapport ;

3°) de fixer les montants de l'attribution de compensation suivant la répartition ci-dessus ;

4°) d'approuver les montants de la dotation de solidarité communautaire comme indiquée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente

4 - FINANCES - Attribution de subventions à divers organismes et associations dans le cadre du budget primitif pour l'exercice 2021.

Le Conseil décide d'allouer des subventions à divers organismes et associations, telles que figurant en annexe de la présente ainsi qu'aux annexes du budget primitif de l'exercice 2021 auquel les crédits correspondants sont inscrits.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 59 voix pour et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Michel BONO, M. Christian MOIRET, Mme Agnès MAUGER, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Patrick JULIEN, Jérôme LECLERCQ M. Denis LIESSE, M. Hervé LEGRAIN, Alain RACHESBOEUF ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente

5 - FINANCES - Budget annexe Eau Potable - Budget primitif pour l'exercice 2021.

Le Conseil décide d'approuver le projet de budget annexe Eau Potable tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON.

Rapporteur : Mme la Présidente

6 - FINANCES - Budget annexe Assainissement - Budget primitif pour l'exercice 2021 - Approbation.

Le Conseil décide d'approuver le projet de budget annexe assainissement tel qu'il est présenté pour l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON.

Rapporteur : Mme la Présidente

7 - FINANCES - Budget annexe Circuit - Budget primitif pour l'exercice 2021 - Approbation.

Le Conseil décide d'approuver le budget annexe Circuit tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX.

Rapporteur : Mme la Présidente

8 - FINANCES - Budget annexe lotissement de Clastres - Budget primitif pour l'exercice 2021 - Approbation.

Le Conseil décide d'approuver le projet de budget annexe du lotissement de Clastres tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente

9 - FINANCES - Modification de la grille tarifaire 2021 - Pôle Mécanique La Clef des Champs.

Le Conseil décide :

- 1°) d'adopter la grille tarifaire 2021 actualisée proposée en annexe ;
- 2°) de modifier la délibération précédente du 23 septembre 2020 ;
- 3°) de décider de son application à compter du 1^{er} avril 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX.

Rapporteur : Mme la Présidente

10 - FINANCES - Tarifs de l'Ecole de musique.

Le Conseil décide :

1°) d'accorder, pour le 1^{er} trimestre de la saison 2020/2021, une réduction de 50 % sur les tarifs applicables ;

2°) d'adopter la nouvelle grille tarifaire proposée en annexe qui, sans modifier les montants applicables depuis le 1^{er} juillet 2020, propose des tarifs au trimestre et désormais également au ½ trimestre.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

11 - MARCHES - Création d'un groupement d'autorités concédantes et principe du recours à une concession de service de mobilier urbain.

Le Conseil décide :

1°) de donner son accord à la conclusion de la convention d'autorités concédantes avec la Ville de Saint-Quentin exposée au présent rapport, dont le coordonnateur est la Ville de Saint-Quentin,

2°) d'approuver le principe du recours à une concession de service de mobilier urbain et le lancement de la procédure de passation du contrat ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer ces documents et à accomplir toutes formalités nécessaires et en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX.

Rapporteur : Mme la Présidente

12 - ENVIRONNEMENT - Mise en œuvre d'une convention d'assistance technique et financière entre l'Association d'Insertion du Pays Saint-Quentinois et la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la conclusion de la convention avec l'Association d'Insertion du Pays Saint-Quentinois selon les modalités fixées au présent rapport ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer ce document et à procéder à toute formalité en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 74 voix pour, adopte le rapport présenté.

M. Christian MOIRET ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Rapporteur : Mme la Présidente

13 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Signature de la convention d'objectifs et de moyens - Partenariat entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et l'ADERMAS.

Le Conseil décide d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'objectifs et de moyens, ci-annexée.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

14 - FINANCES - Fonds de concours à destination des communes de moins de 10 000 habitants - Programmation 2021 (1ère partie).

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la première partie de la programmation pour l'attribution du fonds de concours 2021 conformément au programme ci-annexé ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif audit fonds de concours, et à procéder à toutes formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 74 voix pour, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

15 - EAU ET ASSAINISSEMENT - Contrat de concession pour l'exploitation des infrastructures d'assainissement de l'ex Syndicat d'Assainissement de la Vallée Clastroise - Avenant n°2 - Prolongation de six mois.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'avenant n°2 au contrat de Délégation de Service public d'assainissement collectif joint à la présente délibération ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer ledit avenant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire par 68 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Sébastien ANETTE.

Rapporteur : Mme la Présidente

16 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Urbanisme - Convention d'organisation de l'instruction des autorisations du droit des sols - délégations de signature.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la convention organisant l'instruction des autorisations du droit des sols entre le Service Droit des Sols de l'Agglomération Saint-Quentinoise et chacune des communes précitées souhaitant l'intégrer ;

2°) d'autoriser Madame la présidente à signer les conventions avec chacune des communes concernées et signer les arrêtés portant délégation de signature aux instructeurs du droit des sols pour tous les actes afférents à la procédure d'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols ;

3°) de demander à chaque commune souhaitant intégrer ce service de délibérer dans le mois suivant cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente

17 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Projet de modernisation du parc éolien de la Clef des Champs.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le projet de modernisation du parc éolien de la Clef des Champs ;

2°) d'autoriser la signature d'une promesse de bail emphytéotique et constitution de servitudes, avant-projet pour permettre de réaliser les études préalables et déposer et obtenir les autorisations administratives ;

3°) d'autoriser la signature d'un bail emphytéotique et constitutions de servitudes, acte complémentaire contenant la création d'un débord de fondation des éoliennes ;

4°) d'autoriser la signature d'un avenant au bail emphytéotique initial pour constater l'augmentation de la puissance des éoliennes et par conséquent le montant du nouveau loyer ;

5°) de décider que les frais d'actes ainsi que les frais de géomètre seront à la charge de la société.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 12 voix contre, adopte le rapport présenté.

M. Thomas DUDEBOUT ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Xavier BERTRAND, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Louis SAPHORES, M. Tony MARANDIN, Mme Francine GOMEL, M. Philippe LEMOINE, M. Karim SAÏDI, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente

18 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Parc des Autoroutes - Constitution d'une servitude de passage de canalisation souterraine sur plusieurs propriétés privées au profit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver au profit de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois la constitution d'une servitude de passage d'une canalisation souterraine des eaux pluviales, sur les parcelles suivantes :

- À SAINT-QUENTIN, lieudit « Le Dessus du Champ Bossu », parcelle cadastrée section ZR n°185 appartenant à la SCI NR 36 (avec faculté de substitution) d'une part,
- À SAINT-QUENTIN, lieudit « Le Dessus du Champ Bossu », parcelles cadastrées section ZR n°190, 191 et 193 appartenant à la SEDA (avec faculté de substitution), d'autre part.

2°) de préciser que l'acte sera rédigé par Maître FEUILLETTE-CADENNE, notaire à SAINT-QUENTIN et que tous les frais relatifs à cette régularisation seront supportés par la SEDA, aménageur de la ZAE du Parc des Autoroutes.

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les actes relatifs à cette affaire qui en seront la suite ou la conséquence.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 73 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX.

Rapporteur : Mme la Présidente

19 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Renouvellement de la délégation de compétence en matière d'aides au logement pour la période 2021-2026.

Le Conseil décide :

1°) d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de délégation de compétence en matière d'aides au logement pour 2021-2026 et l'ensemble des avenants en découlant pour l'année 2021 ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé pour 2021-2026 et l'ensemble des avenants en découlant pour l'année 2021 ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer toutes les pièces et tous les documents afférents à la sollicitation de la délégation susvisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente

20 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Reconduction du régime d'aides à la rénovation énergétique des logements privés.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la mise en place du nouveau règlement du Bonus Energie ;

2°) d'adopter le règlement correspondant et d'en autoriser la signature par Madame la Présidente ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer toutes les pièces et de procéder à toute formalité y afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 75 voix pour, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

21 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Approbation des bénéficiaires du Bonus Energie.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'octroi d'une subvention communautaire au titre du Bonus Énergie ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 73 voix pour, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

22 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Participation de l'Agglomération au Fonds de Solidarité pour le Logement de l'Aisne.

Le Conseil décide :

1°) de participer financièrement au Fonds de Solidarité pour le Logement et de verser une participation de 36 351,45 € pour le volet habitat au titre de l'année 2021 ;

2°) de participer financièrement au Fonds de Solidarité pour le Logement et de verser une participation de 8 990,40 € pour le volet énergie au titre de l'année 2021 ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer toutes les pièces et de procéder à toute formalité y afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

23 - POLITIQUE DE LA VILLE - Contrat de Ville 2021 - Programmation 2021 - Subventions sollicitées auprès de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le programme d'actions 2021 du contrat de ville ci-annexé ;

2°) d'attribuer les subventions sollicitées auprès de la Communauté d'agglomération au titre du contrat de ville comme précisé en annexe ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif à cette programmation et à procéder à toute formalité en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Aïssata SOW ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Arnaud PROIX, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente

24 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Attribution de subventions dans le cadre du "CASQ ARTISANS".

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « CASQ -ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS » ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Jean-Louis GASDON.

Rapporteur : Mme la Présidente

25 - TOURISME - Convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et l'Office de tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois,

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer ce document et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 72 voix pour et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente

26 - ADMINISTRATION GENERALE - Rapport de mutualisation 2020.

Le Conseil décide d'adopter le rapport de mutualisation 2020 .

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente

27 - PERSONNEL - Recrutement d'animateurs saisonniers en contrat d'engagement éducatif.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le recrutement en contrat d'engagement éducatif des animateurs pour l'ALSH dans les conditions mentionnées au présent rapport ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer les contrats de travail se rapportant auxdits recrutements.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

28 - PERSONNEL - Remboursement des frais de mission aux agents et élus.

Le Conseil décide d'approuver le remboursement forfaitaire des frais de mission, dans les conditions de droit commun, conformément aux dispositions de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 74 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente

29 - PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil décide d'approuver la modification du tableau des effectifs dans les conditions mentionnées au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenus (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente

30 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Compte-rendu des opérations effectuées par Madame la Présidente en vertu de sa délégation.

Le Conseil prend acte du compte-rendu des opérations effectuées par Madame la Présidente en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenus (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme la Présidente



La Présidente,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Frédérique MACAREZ

